La sécurité de votre enfant de 4 à 4^{1/2} ans

Seuls la nuit

Difficile de répondre de manière générale à la question de savoir si les petits enfants peuvent être laissés seuls la nuit. Il n'est certainement pas souhaitable d'abandonner à lui-même un enfant qui a été surprotégé pendant des années. Apeuré, il est capable de faire une «bêtise» et d'avoir un accident. Evitez donc de laisser votre enfant trop longtemps sans surveillance.

Pour bien faire:

- Demandez à une personne que votre enfant connaît bien de rester avec lui ou de passer le voir de temps en temps.
- Assurez le contact au moyen d'un interphone bébé, par exemple.
- Dites à votre enfant que vous vous absentez un certain temps et qu'une autre personne est là pour lui.
- Laissez un numéro de téléphone auquel vous joindre.

Lésions externes

Votre enfant utilise volontiers des appareils ménagers, ustensiles et outils pour vous aider ou vous imiter. Cependant, un usage inadéquat peut provoquer de graves blessures.

Pour bien faire:

- Apprenez-lui à manier correctement les appareils et outils qu'il désire employer. Laissez-le vous imiter sous votre surveillance.
- Ne laissez pas d'appareils ménagers et outils à portée de main de votre enfant avant qu'il ne sache les utiliser correctement.
- Soumettez l'utilisation des outils à certaines règles: interdiction de gesticuler et de courir avec des outils et, après usage, obligation de les remettre à leur place.

Intoxications

Les enfants peuvent être tentés, par goût de la découverte ou par curiosité, de manger des parties de plantes vénéneuses. Dans les jardins, sur les aires de

jeux, dans les bois, etc., diverses baies ressemblent à des fruits comestibles.

Pour bien faire:

- Interdisez à votre enfant de mettre des feuilles de plantes ou des baies dans la bouche avant d'avoir vérifié ensemble qu'elles soient comestibles.
- Montrez-lui des plantes et baies vénéneuses. Prévenez-le des conséquences en cas d'ingestion.
- Faites-vous conseiller avant d'acheter des plantes et renoncez à celles qui sont vénéneuses.
- Les baies du cotonéaster, laurier-cerise, pyracanthe, chèvrefeuille, muquet, sorbier, houx, arum, gui, lierre et douce-amère causent souvent des intoxications; elles sont toutefois bénignes.
- Selon le Centre Suisse d'Information Toxicologique (le «TOX»), les plantes reproduites ci-contre comptent parmi les plus vénéneuses.





Colchique



Daphné



Cytise





Digitale







Belladone

Si vous soupçonnez une intoxication, appelez le «TOX», tél. 145. Vous y recevrez des instructions pour les premiers soins.

Noyade

Lorsque votre enfant joue en plein air, il y a risque de noyade dans les biotopes, étangs, lacs et rivières.

Pour bien faire:

- Habituez votre enfant à l'eau, mais sans le forcer.
 Apprenez-lui à nager dès l'âge de 4–5 ans.
- Ne laissez jamais des enfants seuls à proximité de l'eau.
- Confiez la surveillance des enfants à une personne de toute confiance.

A vélo et trottinette

Les trottinettes et les vélos d'enfants procurent bien du plaisir. L'utilisation d'engins adaptés et d'un équipement de protection adéquat peut augmenter la sécurité.

Pour bien faire:

• Veillez à ce que votre enfant utilise un engin

- adapté à sa taille.
- Les vélos doivent avoir de bons freins et une poignée de frein réglable.
- Assurez-vous qu'à vélo, votre enfant porte toujours un casque cycliste bien adapté. A trottinette, il devrait, en plus, porter des coudières et des genouillères.
- L'utilisation de ces engins est autorisée sur certaines surfaces comme celles destinées aux piétons et les routes secondaires peu fréquentées.

Accidents de la route

Dans beaucoup de domaines, il est souhaitable que l'enfant soit indépendant et prenne des initiatives. Il n'en va pas de même dans la circulation routière: un enfant de quatre ans ne doit pas aller seul dans la rue, car il n'arrive pas encore à maîtriser la plupart des situations auxquelles il est confronté.

Pour bien faire:

- Comportez-vous toujours correctement dans la circulation routière, car votre enfant vous imite.
- Apprenez à votre enfant à regarder à droite et à gauche afin qu'il apprenne à percevoir à temps des véhicules qui s'approchent.
- Essayez d'anticiper les réactions de votre enfant dans certaines situations: en cas de dispute, lorsqu'il se blesse, a soif ou besoin d'aller aux toilettes, court-il immédiatement sur la chaussée?
- Vous pourrez relâcher votre surveillance dès qu'il se comportera de manière sûre.
- Accompagnez votre enfant chez des copains ou à l'aire de jeux jusqu'à ce qu'il soit capable de traverser la route seul.

Bien informé

Sur de nombreux thèmes traités dans ce numéro du Courrier bpa enfants, le bpa vous propose des informations plus fournies. Les brochures 3.012 «Appareils ménagers», 3.009 «Baignade» et 3.011 «Poisons et produits toxiques» peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées au format PDF sur www.bpa.ch.